



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE SMS 1

SESSION 2018

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

**PREMIÈRE ÉPREUVE :
PUBLICS, PROCESSUS, RÉGULATIONS ET
POLITIQUES SOCIALES**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Etat, collectivités territoriales, organismes publics, syndicats de salariés, organisations patronales, associations, professionnels concourent à la mise en œuvre de la protection sociale.

La multiplicité de ces acteurs vous paraît-elle source d'une trop grande complexité ou la garantie d'un ajustement optimum de l'offre de services aux besoins des populations bénéficiaires ?